



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9516^e séance

Jeudi 21 décembre 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. De la Gasca	(Équateur)
<i>Membres :</i>	Albanie	M ^{me} Dautllari
	Brésil	M. França Danese
	Chine	M. Sun Zhiqiang
	Émirats arabes unis	M. Abushahab
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M ^{me} Broadhurst Estival
	Gabon	M. Biang
	Ghana	M ^{me} Oppong-Ntiri
	Japon	M. Yamazaki
	Malte	M ^{me} Gatt
	Mozambique	M. Afonso
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Phipps
	Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (S/2023/935)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (S/2023/935)

Le Président (*parle en espagnol*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2023/1001, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/935, qui contient le rapport du Secrétaire

général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre le projet de résolution aux voix.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Albanie, Brésil, Chine, Équateur, France, Gabon, Ghana, Japon, Malte, Mozambique, Fédération de Russie, Suisse, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en espagnol*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2718 (2023).

La séance est levée à 10 h 10.